



PAUL JEANNETEAU

DEPUTE DE MAINE-ET-LOIRE

CONSEILLER GENERAL

MAIRE DE CHAMPIGNE

Paris, le 27/01/2009

Communiqué de Presse

TNT Haute Définition : Paul JEANNETEAU demande au Gouvernement d'en faciliter l'accès.

Paul JEANNETEAU, Député de Maine-et-Loire, a interrogé ce jour Christine Albanel, Ministre de la Culture et de la Communication.

En effet, le projet de loi relatif à la communication audiovisuelle et au nouveau service public de la télévision ne stipulant pas la gratuité de l'obtention de la TNT en Haute définition, les opérateurs ont donc décidé de rendre ce service payant. En revanche, la TNT sera gratuite pour les possesseurs d'antennes râteaux, mais pas pour ceux qui ont choisi d'être câblés.

C'est la raison pour laquelle Paul JEANNETEAU demande au Gouvernement quelles sont les mesures qu'il entend prendre afin de faciliter l'accès à la TNT en Haute Définition tout en préservant l'environnement visuel.